



**APAI-CRVS**  
Pour que chacun soit visible en Afrique

Décennie du repositionnement  
de l'enregistrement des faits  
d'état civil et des statistiques  
de l'état civil en Afrique  
**2017-2026**

## Atelier sur l'élaboration de lignes directrices pour l'amélioration des systèmes d'enregistrement des faits d'état civil et statistiques de l'état civil

Nairobi, 22-26 janvier 2024

### Note conceptuelle

#### Introduction

En 2022, la réunion du Groupe d'experts de la sixième session de la Conférence des ministres africains chargés de l'enregistrement des faits d'état civil marquait le dixième anniversaire du lancement du Programme africain d'amélioration accélérée des systèmes d'enregistrement des faits d'état civil et d'établissement des statistiques de l'état civil. À cette occasion, les participants ont réfléchi sur les progrès accomplis dans la réalisation du Programme de développement durable à l'horizon 2030 et la nécessité d'accélérer les efforts de mise en œuvre par la transformation des systèmes. Ils ont formulé des recommandations importantes visant à améliorer l'enregistrement des faits d'état civil et statistiques de l'état civil en Afrique. Reconnaissant que l'échéance du Programme de développement durable à l'horizon 2030 approchait à grands pas, ils ont souligné la nécessité pour les pays africains d'accélérer leurs progrès afin de s'assurer qu'ils atteignent les cibles et les objectifs énoncés dans le Programme. Ils ont recensé des défis communs et transversaux qui entravent le développement des systèmes d'enregistrement des faits d'état civil et de statistiques de l'état civil dans les pays africains et ont appelé le secrétariat du Programme pour l'Afrique et les partenaires du Groupe de base régional sur les interventions en matière d'enregistrement des faits d'état civil et de statistiques de l'état civil à aider les pays africains à adapter les lignes directrices mondiales existantes sur l'enregistrement des faits d'état civil et statistiques de l'état civil au contexte africain, notamment en élaborant des lignes directrices sur des sujets spécifiques pour la mise en œuvre technique, qui pourraient être utilisées pour fournir des orientations opérationnelles aux pays.

L'atelier à venir offrira aux participants l'occasion de faire le point sur la suite donnée aux recommandations formulées à la réunion du Groupe d'experts de 2022. Plus précisément, les participants examineront l'accessibilité des lignes directrices mondiales existantes en matière d'enregistrement des faits d'état civil et statistiques de l'état civil, ainsi que leur applicabilité en Afrique. Ils créeront ensuite un cadre pour l'élaboration de nouvelles lignes directrices, le cas échéant, et établiront une feuille de route pour la diffusion des lignes directrices nouvelles et existantes. L'objectif premier est de s'assurer que les pays africains bénéficient de conseils judicieux sur les principaux secteurs dans lesquels ils font moins bien que d'autres (tels que recensés lors des précédentes réunions du Groupe d'experts), ce qui leur permettra de mieux se situer pour accélérer les progrès conformément à leurs préférences.



A.23-01543

L'atelier se déroulera en deux parties. Au cours de la première partie, qui s'étalera sur trois jours, les experts dresseront la liste des orientations mondiales existantes en matière d'enregistrement des faits d'état civil et de statistiques de l'état civil (sur la base des thèmes prioritaires recensés) ; détermineront si elles peuvent être utilisées dans des contextes nationaux et à l'échelle du continent, y compris si elles sont faciles à mettre en œuvre ; identifieront les thèmes prioritaires pour lesquels de nouvelles orientations devraient être élaborées et établiront une feuille de route pour la diffusion des lignes directrices au plan national. Lorsque de nouvelles orientations sont nécessaires, les experts procéderont à l'élaboration d'ébauches annotées, en se concentrant sur les principales questions que les nouvelles orientations devraient aborder, en fonction des besoins nationaux. Le recensement des ressources existantes et l'examen de leur adéquation devraient également servir d'activité de renforcement des capacités pour les équipes nationales participantes.

Dans le cadre de la deuxième partie, les experts examineront un projet de lignes directrices pour la mise en œuvre technique de la numérisation des systèmes d'enregistrement des faits d'état civil et de statistiques de l'état civil à l'intention des praticiens. Élaborées avec le soutien du groupe de travail sur la numérisation du Programme africain d'amélioration accélérée des systèmes d'enregistrement des faits d'état civil et d'établissement des statistiques de l'état civil, les lignes directrices portent sur les principes et les exigences fonctionnelles de ces systèmes, les options de licence, de service et d'hébergement, ainsi que les facteurs à prendre en compte lors de l'achat des systèmes numériques d'enregistrement des faits d'état civil et de statistiques de l'état civil. Les experts devront examiner de manière approfondie les cinq chapitres concernant les ressources et contribuer à les améliorer s'ils le jugent nécessaire. Le secrétariat du Programme pour l'Afrique communiquera le projet de lignes directrices à tous les participants quatre semaines avant la réunion du Groupe d'experts.

### **Questions destinées à orienter le débat**

Avant et pendant l'atelier, les participants seront encouragés à réfléchir aux questions clés suivantes :

- a) D'après votre expérience, et sur la base des résultats des évaluations des systèmes d'enregistrement des faits d'état civil et statistiques de l'état civil que vous avez entrepris, quels sont les principaux défis et goulets d'étranglement auxquels votre pays est confronté dans la mise au point de son système d'enregistrement des faits d'état civil et de statistiques de l'état civil ? Parmi ces défis, quels sont ceux qui, selon vous, peuvent être relevés grâce à la fourniture de lignes directrices pour la mise en œuvre technique ?
- b) Quelles sont les ressources techniques disponibles pour relever les défis identifiés ? Dans quelle mesure ces ressources sont-elles adaptées ? Quelles sont les lacunes ? De nouvelles orientations sont-elles nécessaires ou une formation basée sur les orientations existantes serait-elle appropriée ?

Guidés par ces questions, les participants à l'atelier s'inspireront des récentes expériences d'autres pays. Les domaines suivants seront prioritaires en particulier, leur importance ayant été établie lors de diverses réunions :

- a) Examen juridique en réponse aux nouvelles pratiques, telles que le renforcement du rôle du secteur de la santé ; considérations d'ordre juridique pour un système

complet d'enregistrement des faits d'état civil et de statistiques de l'état civil et la numérisation ;

- b) Établissement et renforcement de la collaboration avec le secteur de la santé, notamment en créant des liens entre les systèmes d'enregistrement des faits d'état civil et de statistiques de l'état civil, d'une part, les systèmes de santé, d'autre part ;
- c) Mise à profit de la technologie en tant que catalyseur de systèmes efficaces d'enregistrement des faits d'état civil et de statistiques de l'état civil, notamment l'amélioration de la prestation de services et l'interopérabilité de ces systèmes avec d'autres systèmes, tels que le système national d'identification ;
- d) Renforcement de la diffusion et de l'utilisation des données des systèmes d'enregistrement des faits d'état civil et de statistiques de l'état civil pour influencer sur le développement et la prise de décision en matière de planification et de prestation de services ;
- e) Mise en place des systèmes d'enregistrement des faits d'état civil et de statistiques de l'état civil résilients et durables, fondés sur la bonne gouvernance, l'engagement politique et la mobilisation des ressources.

## Ressources

Les ressources présentées dans le tableau, ainsi que d'autres, seront évoquées au cours de l'atelier.

### Ressources pour l'atelier

<i>Sujet</i>	<i>Ressources</i>
Réforme juridique de l'enregistrement des faits d'état civil et des statistiques de l'état civil	Aaron Schwid et autres, <i>Civil Registration Vital Statistics and Identity Management (CRVISD): Legal and Regulatory Review Toolkit</i> (Global Health Advocacy Incubator).
La technologie comme catalyseur de systèmes efficaces d'enregistrement des faits d'état civil et de statistiques de l'état civil	Programme africain d'amélioration accélérée des systèmes d'enregistrement des faits d'état civil et d'établissement des statistiques de l'état civil, <i>Guide de numérisation de l'enregistrement des faits d'état civil et des statistiques de l'état civil</i> , version 0.10.  Fonds des Nations Unies pour l'enfance, <i>CRVS Platforms : Key Findings for Practitioners</i> (2023).
Production de statistiques de l'état civil	Commission économique pour l'Afrique et autres, <i>Technical Guidance for Strengthening the Vital Statistics Production Process: Implementing the Vital Statistics Business Process Model for the Production and Dissemination of Vital Statistics from Civil Registration</i> (2023).  Vital Strategies et autres, <i>Production of a Vital Statistics Report : Guide with Accompanying Template and Workbook</i> (New York, Vital Strategies, 2020).
Estimation de l'exhaustivité des systèmes d'enregistrement des faits d'état civil et de statistiques de l'état civil	Chalapati Rao et autres, <i>Estimating Completeness of Birth and Death Registration : Methods and Options for Estimating Completeness of Civil Registration</i> (New York, Vital Strategies, 2020).

Soutien du secteur de la santé à l'enregistrement des faits d'état civil	Lynn Sferrazza et autres, « The health sector in civil registration: options and methods to increase registration of live births, stillbirths and deaths - an addendum to the WHO/UNICEF guidance Health Sector Contributions towards Improving the Civil Registration of Births and Deaths in Low-income Countries », Bloomberg Philanthropies Data for Health Initiative, 2022.
Mise en œuvre de systèmes intégrés d'enregistrement des faits d'état civil, de statistiques de l'état civil et de gestion de l'identité	Zoran Djoković, <i>Mise en œuvre du programme des Nations Unies pour l'identité juridique : directives opérationnelles pour les équipes de pays des Nations Unies</i> (Programme des Nations Unies pour le développement, Nations Unies et Fonds des Nations Unies pour l'enfance, 2020).
Registres de population	Raj Gautam Mitra, Martin Bratschi et Gloria Mathenge, « Population registers: definitions and conceptual framework », Knowledge Series 1 (Nouméa, New Caledonia, Pacific Community and Vital Strategies, 2021).
Amélioration des processus opérationnels de l'enregistrement des faits d'état civil et statistiques de l'état civil	<p>Programme africain d'amélioration accélérée des systèmes d'enregistrement des faits d'état civil et d'établissement des statistiques de l'état civil, <i>Cadre d'amélioration des systèmes CRVS</i>, version 1.0 (2021).</p> <p>Cours d'apprentissage en ligne sur le cadre d'amélioration des systèmes d'enregistrement des faits d'état civil et d'établissement des statistiques de l'état civil, élaboré par Vital Strategies et autres.</p> <p>Vital Strategies, « Quick reference guide and checklist for CRVS &amp; ID systems improvement framework », version 1.0, 2023.</p>
Renforcement de l'enregistrement des décès et de la production d'informations de qualité sur les causes de décès	<p>Martin Bratschi et autres, « Implementing civil registration of births and deaths in the CRVS system », Strengthening Civil Registration and Vital Statistics (CRVS) Systems, Guide 1, version 1.0, Vital Strategies, 2023.</p> <p>Vital Strategies, Strengthening Civil Registration and Vital Statistics (CRVS) Systems, série de guides:</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Martin Bratschi et autres, « Mise en œuvre de la certification médicale des causes de décès dans les systèmes d'enregistrement des faits d'état civil et statistiques de l'état civil », Guide 2, version 1.0, 2021.</li> <li>- Martin Bratschi et autres, « Implementing ICD mortality coding in the CRVS system », Guide 3, version 1.0, 2021.</li> <li>- Martin Bratschi et autres, « Mise en œuvre de l'autopsie verbale dans les systèmes CRVS », Guide 4, version 1.0, 2021.</li> </ul>
Gouvernance de l'enregistrement des faits d'état civil et des statistiques de l'état civil	<p>Nations Unies, Commission économique pour l'Afrique, Commission de l'Union africaine et Banque africaine de développement, "Lignes directrices sur l'élaboration de mémorandums d'accord pour une meilleure coordination entre les parties prenantes nationales des systèmes d'enregistrement des faits d'état civil et d'établissement des statistiques de l'état civil au niveau des pays" (CRMC5/2019/12).</p> <p>Nations Unies, Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique, « National multi-sectoral CRVS coordination mechanisms », note d'information.</p> <p>Martin Bratschi et Joan Sara Thomas, « Guidance for Civil Registration and Vital Statistics (CRVS) Governance Mechanisms », Civil Registration and Vital Statistics Programme, Vital Strategies.</p>

## **Format**

L'atelier sera interactif, avec de courtes présentations en plénière par des représentants du secrétariat du Programme pour l'Afrique ou des partenaires du Groupe de base régional, qui serviront à engager le débat.

Les participants seront répartis en équipes thématiques en fonction de leur domaine d'intérêt et de compétence. Chaque équipe nommera un président, qui sera chargé de superviser ses activités, y compris ses présentations lors des séances plénières. Les équipes peuvent choisir de désigner des membres pour constituer un groupe plus restreint, chargé de soutenir la compilation de nouvelles lignes directrices techniques après l'atelier. Le secrétariat du Programme pour l'Afrique et les partenaires du Groupe de base régional désigneront une personne-ressource pour fournir des orientations aux groupes de travail, selon que de besoin.

## **Participation et organisation**

La participation à l'atelier est exclusivement sur invitation. Des experts en matière d'enregistrement de faits d'état civil et d'établissement des statistiques de l'état civil des États membres de la Commission économique pour l'Afrique, des organisations non gouvernementales et des Nations Unies seront invités par la Commission et bénéficieront d'un appui financier au cas par cas. Les experts du système des Nations Unies et d'autres organisations internationales devront prendre en charge leurs frais de participation.